

Perte de contrôle lors du roulage, collision avec un hangar

Aéronef	Avion Robin DR400-120 immatriculé F-GSBI
Date et heure	24 septembre 2016 à 11 h 55 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Aérodrome de Moret - Episy (77)
Nature du vol	Aviation générale, convenance personnelle, vol local
Personne à bord	Pilote
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé
<i>Note : Les informations suivantes sont principalement issues du témoignage du pilote. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante du BEA.</i>	

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

1 - DÉROULEMENT DU VOL

⁽²⁾Piste non revêtue
825 m x 100 m.

Au début du roulage pour la piste 06⁽²⁾, le pilote constate que le freinage est peu efficace et s'avance dans le poste de pilotage afin d'avoir un meilleur appui sur les palonniers.

Au retour de son vol local, le pilote effectue deux posés-décollés en piste 06 sans solliciter les freins, et atterrit à l'issue d'un troisième circuit d'aérodrome.

Le pilote indique qu'initialement le freinage est symétrique mais que l'avion part légèrement sur la droite en fin de roulement à l'atterrissage. Le pilote dégage la piste et retourne vers l'emplacement de stationnement de l'avion.

Sur le parking, le pilote agit sur le palonnier et le frein afin de tourner à gauche, de façon à positionner l'aéronef parallèlement au hangar. Malgré ses actions sur le frein, le rayon de virage de l'avion est plus important que celui qu'il envisageait.

Tandis que le pilote maintient son action sur le palonnier et le frein, l'extrémité de l'aile droite heurte les portes du hangar puis le mur. L'avion pivote alors sur la droite puis l'hélice heurte la porte du hangar.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le pilote, âgé de 53 ans, est titulaire d'une licence de pilote privé. Le jour de l'accident il totalise environ 352 heures de vol, dont 162 sur type.

Le pilote indique que l'avion venait de sortir d'une grande visite. Un vol d'une durée d'une heure avait été réalisé par un instructeur et son élève avant le vol de l'accident.

Le pilote précise avoir été averti qu'il lui faudrait solliciter fermement les freins, car les plaquettes de frein étaient neuves.

Le pilote estime qu'il aurait dû rester vigilant jusqu'à l'arrêt complet de l'avion et prendre des précautions supplémentaires en restant à distance des infrastructures.